



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Antoine SCHWARTZ
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine ; schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS

Monsieur le Maire
Mairie de BITCHE
31 rue Maréchal Foch
57232 BITCHE

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant :
Le projet de réhabilitation écologique de la « Horn » dans le centre ville de BITCHE**

Metz, le 9 décembre 2013

PJ :
- copie dossier de déclaration
- copie récépissé de déclaration
- copie courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de réhabilitation écologique de la « Horn » dans le Centre ville de BITCHE.**

Ce dossier a été déposé par : La Communauté de Communes du pays de Bitche
Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du « récépissé de déclaration n° 57- 2013- 00125 en date du 26 novembre 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER